

MON PHARMACIEN  
**Optic&Price.**  
- BAIS -

MON PHARMACIEN  
**Optic&Price.**  
**ICI**  
Notre opticienne diplômée  
Optic&Price est en mesure de :  
**TESTER  
VOTRE VUE**  
**GRATUITEMENT**  
  
DEMANDEZ VITE UN RENDEZ-VOUS

## 100% Santé

# 0€

reste à charge

**+ 2ème  
paire offerte\***



## Pack malin

1 paire +

# 40%

de remise \*



## Pack zen

1 paire +

**1€ la 2ème  
paire même  
en progressif\***



\*voir conditions en magasin

## Retrouvez-nous



**8 rue de la Poste  
53160 BAIS**



**Pharmacie Barro &  
Optic and Price Bais**



**bais@opticanprice.fr  
phie.bais@orange.fr**



**www.opticien-barro-bais.fr**

Un devis détaillé vous est remis gratuitement avant tout achat de produit correcteur

MON PHARMACIEN

# Optic&Price.

- BAIS -

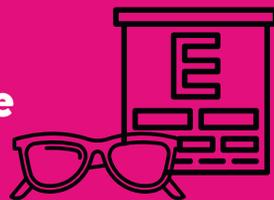


## Optic&Price à domicile

- Contrôle de vue
- Choix des verres
- Choix des montures parmi un assortiment large et varié
- Livraison
- Déplacement gratuit

## VISION FLOUE, UN DOUTE ?

Optic&Price réalise les test de vue  
**GRATUITEMENT**



## MAUVAISE AUDITION ?

Test auditif gratuit

**SONALTO**  
BIEN ENTENDRE. TOUT SIMPLEMENT



**598€**  
la paire  
d'appareils\*

Un devis détaillé vous est remis gratuitement avant tout achat de produit correcteur

\*Voir conditions en magasin. Offres valable du 01.01.2021 au 31.12.2021. Offre 100% santé exclusivement pour l'achat de lunettes correctrices, sur présentation d'une ordonnance, dans le cadre des prestations de votre contrat mutuelle et sous réserves des agréments complémentaires santé de votre magasin. L'offre 100% santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable. 2ème paire offerte en unifocal 1,5 durci blanc ou teinté catégorie 3 (+/-4D et cyl de 2D max). L'offre malin : à choisir parmi tout le magasin. L'offre zen : 1ère paire à choisir parmi tout le magasin. 2ème paire à 1€ à choisir parmi les montures sélectionnées + 2 verres organiques indice 1,5 blanc ou teintés catégorie 3 unifocaux ou progressifs (+/-4D et cyl de 2D max). Visite à domicile : sur rendez-vous uniquement et dans la limite des possibilités. Test de vue : réservé aux + de 16 ans. Ce test ne constitue en aucun cas un acte médical. Sonalto : offre 100% santé non réalisable. Appareil auditif non remboursé par la sécurité sociale ni la complémentaire santé. Test auditif gratuit, sur rendez-vous, ne constitue en aucun cas un acte médical.